



LES ÉCHOS Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET/AOÛT 2024

Le mois de juin, marqué par la commémoration du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie et les élections européennes, a été cette année encore une période animée avec la Fête du village, organisée par le Comité des Fêtes, mais aussi la fête de la Saint Marcellin et la Nuit des Églises. Ce numéro revient sur ces manifestations et vous dévoile le programme de l'été.

La Rédaction des Échos va prendre ses quartiers pour la trêve estivale et vous donne rendez-vous début septembre. Nous souhaitons à tous nos lecteurs de passer un excellent été.

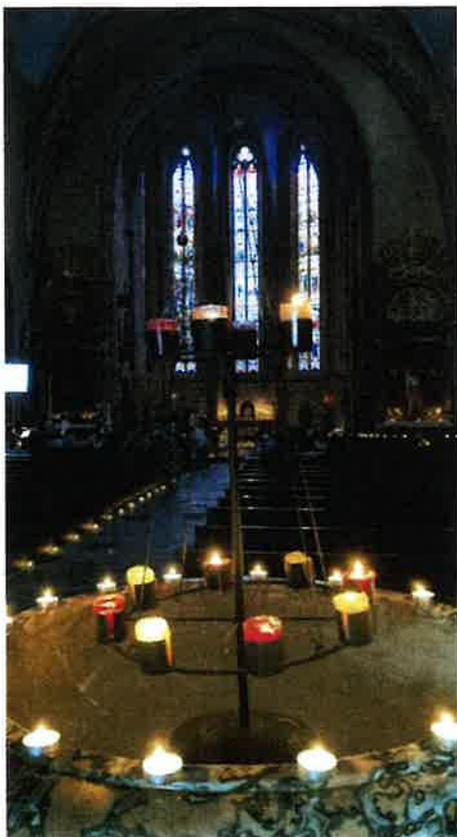


LES 14, 15 ET 16 JUIN, C'ÉTAIT LA FÊTE À LAURE !

Nous relayons le message du Comité des Fêtes sur cette manifestation qui a marqué le mois de juin: «L'équipe du Comité des fêtes de Laure Minervois a déployé sa première fête du village. Une vraie pépite sur tous les fronts! Vous avez été à fond dans les olympiades du samedi. Le feu d'artifice a scintillé dans les yeux des grands et des p'tits loups. Un énorme merci à tous pour votre engouement, on espère que vous vous êtes éclatés autant que les bénévoles à préparer ce gros show. Un chaleureux merci aussi à tous les sponsors et partenaires qui ont rendu ce rêve possible. Leur soutien nous a permis de vous offrir des animations au top tout le long du week-end. Et pour clôturer le tout en

beauté, le bal du dimanche soir a mis tout le monde sur la piste, du junior au senior, dans une ambiance de folie et de convivialité. Les sourires, les fous rires et les instants partagés resteront gravés dans nos mémoires. On se revoit l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus funky et festive! En attendant, nous nous retrouverons au Lac de Laure pour la sardinade le 21 juillet. Encore merci à tous et à très vite!»

"Il faut remercier la Mairie qui a mis à la disposition du Comité les moyens des Services Techniques de la Commune. Les agents ont modifié grandement leur emploi du temps pour mettre en place le matériel et les infrastructures." (NDLR)



LA NUIT DES ÉGLISES

Cette année encore, la paroisse Notre Dame en Minervois et son curé, le Père Francis Naudinat, ont organisé la Nuit des Églises pour la 6ème fois dans la magnifique Église Saint Jean-Baptiste de notre village. Rappelons que cette manifestation est ouverte à tous, que l'on soit chrétien, touriste de passage ou simple voisin, désireux de découvrir un patrimoine cultuel et culturel et d'en connaître ses richesses. Le thème choisi pour ce rendez-vous 2024 s'est porté sur «les représentations de la vigne et du vin dans l'antiquité chrétienne», une autre façon de voyager à travers l'histoire. Ce sujet, d'autant plus pertinent pour un village comme Laure avait été souhaité par notre regrettée Corinne pour qui nous avons eu une pensée émue. Tout naturellement, c'est André BONNERY, Docteur en Histoire et Archéologie chrétienne, Chevalier des Arts et des Lettres qui s'était proposé, en liaison avec elle, de développer ce sujet. Sa conférence fut fort appréciée de l'assistance dont l'attention n'a pas faibli. La soirée très réussie, s'est achevée en partageant le verre de l'Amitié offert par la paroisse.



POURSUITE DE L'ENTRETIEN DU SENTIER DES CAPITELLES.

Une quinzaine de bénévoles avait répondu présents, samedi 22 juin, à l'appel de la présidente de l'association du Patrimoine. Ils se sont retrouvés devant la Mairie à 9h, pour continuer à mettre en valeur le sentier, ses capitelles et quelques murets, témoins de la diversité, à Laure, des activités agricoles d'un passé qui n'est pas si lointain (cultures de céréales et élevage des moutons, complétant la culture de la vigne). Trois nouvelles capitelles ont été baptisées depuis l'intervention du mois de mai, il s'agit de Urielle, Victorine et Zélie. Après l'effort du matin, les participants, pris en photo devant Séraphine, ont rejoint le Lac pour partager un moment convivial autour d'une grillade. Une prochaine sortie d'entretien du sentier des Capitelles est prévue pour le mois d'octobre.



PORTES OUVERTES À L'ATELIER MOSAÏQUE.

«Vendredi 12 juin, l'ensemble des participantes à l'atelier de mosaïque de l'association Éveil et Loisirs Lauranais, ont été heureuses d'accueillir une partie de la population du village autour d'un apéritif offert par la Municipalité, pour présenter les travaux réalisés pendant l'année. Ce fut également l'occasion d'inaugurer "la promenade des geckos et grenouilles", un ensemble de mosaïques qui ont été collées sur les pots de fleurs le long de l'avenue d'Aiguës Vives.

L'atelier de mosaïque a lieu tous les vendredis de 17h à 20h, et l'association sera heureuse d'accueillir des nouveaux participants à la rentrée de septembre. Bon été à tous.»

DES NOUVELLES DU HMO

Finale du Challenge U17 à Labastide d'Anjou

«le 8 juin, face à l'équipe de Briolet, supérieure physiquement, nos protégés n'ont pas démerité. Après avoir dominé en première mi-temps (2 à 1), ils se sont inclinés en deuxième mi-temps, avec un score de 5 à 2. Soyons fiers de notre équipe pour sa place de finaliste et sa deuxième place en championnat N1 (à un point du premier). Assurément la relève de l'équipe fanion est là!»

Finale de la Coupe des réserves au stade du Moulin à Lézignan

«l'équipe des Séniors 2, invaincue après 28 rencontres au cours de la saison du championnat de D2 qu'elle a terminé en deuxième position, disputait en ce mois de juin la finale de la coupe contre le FC Corbières-méditerranée. Ayant à cœur de ramener la coupe dans le Minervois, elle s'est imposée face à cet adversaire qui a résisté, après avoir été mené 3 buts à 0, avec un score de 3 à 2. Bravo à notre équipe pour cette superbe saison 2023/2024. merci de nous avoir fait vibrer.»

Assemblée Générale du club

elle s'est tenue le vendredi 31 mai, au siège de Laure-Minervois.



«Merci aux élus de Caunes, Laure et Villeneuve d'être venus et de nous avoir assuré de leur soutien pour la future saison». Après les présentations du bilan sportif, moral et financier, qui montre une très bonne évolution du club, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau, votée à l'unanimité. Il est composé de Valérie LAIR, Christophe LAIR, Pauline ICARD-LASERA, Eilen BRUNEL et Mr BLAS.

«Un grand Merci à Jean-Paul DESSAGNE qui prend sa retraite, pour toutes ces années de dévouement pour le Club».



Sortie scolaire à la Réserve africaine de Sigean

SORTIES DES ÉLÈVES: LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE, MADAME OUMACHI, VOUS INFORME.

« Mardi 28 mai, les élèves de PS-MS-GS sont allés à la Réserve africaine de Sigean. Ils ont pu découvrir les animaux du parc à pied le matin, pique-niquer sur place puis faire le safari en bus l'après-midi. Ils ont découvert les différents parcs : brousse, parc des ours, parc des lions et savane tout en bénéficiant des explications d'un guide. Les enfants ont apprécié cette sortie !

Jeudi 13 juin, ils se sont rendus au rassemblement départemental occitan à Capendu où ils ont pu danser, écouter des contes, assister au spectacle musical du projet étudié tout au long de l'année scolaire.

Mardi 18 juin, ils ont rencontré les élèves de l'école maternelle de Caunes-Minervois afin de réaliser des olympiades. Les enfants ont reçu en récompense une médaille fabriquée par les enfants de l'Alaie de Caunes-Minervois. Cette journée a été riche en activités et en partage!

Et dernièrement, Les élèves de la classe de CE2/CM/CM2 ont participé à une journée escalade à Notre Dame du Cros. Équipés de baudriers et de courage, ils ont escaladé les parois rocheuses du site. »



Journée escalade à Notre Dame du Cros



OPÉRATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE.

Comme les années précédentes, le jeudi 20 juin, les deux agents de la police pluricommunale et Monsieur le Maire de Laure, sont intervenus dans la classe de Mme VIEU (CP-CE1), pour une action de sensibilisation à la sécurité routière, en particulier les comportements à tenir en tant que piétons ou cyclistes. Une séance de "travaux pratiques" a même eu lieu, avec la mise en application des consignes de sécurité à respecter avant de traverser une chaussée.

Cette intervention s'est terminée par la remise de casques à vélo aux 13 élèves de CP et de gilets rétro réfléchissants aux 5 élèves de CE1. Ces casques et gilets ont été offerts par la municipalité.



CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX AUX ÉLÈVES DE CM2.

Jeudi 20 avril à 15h, la classe de Madame OUMACHI (CE2-CM1-CM2), a été reçue par Monsieur le Maire en salle du conseil municipal, pour une cérémonie de clôture de l'année scolaire.

À cette occasion :

- 9 élèves de CM2 ont reçu en cadeau une calculatrice électronique qui couvrira les besoins dans les matières scientifiques pendant toutes les années passées au collège,
- 5 élèves de CM1 ont reçu une BD de Boule et Bill (tome 1),
- 8 élèves de CE2 ont reçu quant à eux le tome 2 de la BD Boule et Bill.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter les élèves de CM2, pour le travail qu'ils ont accompli pendant les années passés à l'école du village, les a encouragés à poursuivre leurs efforts et invités à être ambitieux et à ne pas s'imposer de limites dans le domaine scolaire. Une collation a été offerte à l'ensemble des élèves, à Madame la Directrice, à Cécile, l'AESH rattachée à notre école et aux parents présents. Cette collation ainsi que les différents cadeaux ont été offerts par la municipalité, heureuse d'accompagner ces enfants pendant leurs parcours scolaires au sein de l'école des capitelles.

LE CHEMIN DE ST JACQUES

DE COMPOSTELLE PASSE PAR LAURE.

Dans l'article des Échos de juin 2023 consacré à la nuit des Églises, nous annonçons une conférence sur les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle pendant laquelle il avait été évoqué le passage du Chemin dans le bourg de Laure. C'est maintenant chose faite et nous vous invitons à découvrir le tracé du chemin dans l'annexe jointe.

RETOUR SUR UNE BALADE GOURMANDE, PAR «LE CRU MINERVOIS»

Comme annoncé précédemment la balade gourmande organisée de main de maître par le « Cru Minervois » le 9 juin, a été une réussite. Une centaine de personnes avaient répondu à l'appel de 13 vignerons du territoire et de la cave coopérative de Laure pour effectuer une boucle de 6 km entre vignes et garrigues au départ du domaine de Fontanille haut. Tout au long de cette balade, les vignerons ont pu mettre en valeur le terroir de Laure et la qualité de leur vin, en accord avec chaque plat proposé: apéritif, entrée, plat, dessert, et fromage, le tout ponctué de nombreuses animations.

Chaque groupe de promeneurs était accompagné par les vignerons qui, à travers cette manifestation, ont su démontrer un bel esprit d'équipe. Devant ce succès, le cru Minervois prévoit de renouveler cette balade gourmande l'année prochaine mais sur un autre circuit....qu'on se le dise...



RETOUR SUR UNE JOURNÉE BOTANIQUE

LE 1^{ER} MAI, PLUS DE 30 PERSONNES SE SONT RETROUVÉES À LAURE POUR UNE RANDONNÉE BOTANIQUE. LE BEAU TEMPS N'ÉTANT PAS AU RENDEZ-VOUS, CETTE CONFÉRENCE S'EST DÉROULÉE AU FOYER OÙ NOUS AVONS PU DÉCOUVRIR MALGRÉ TOUT LES PLANTES DE NOS GARRIGUES ET LEURS UTILISATIONS EN CUISINE ET AUTRES, EN COMPAGNIE DE LILIAN CEBALLOS, DOCTEUR EN PHARMACOLOGIE, ÉCOLOGIE ET PHYTOTHÉRAPIE. CETTE PRÉSENTATION DEVAIT FINIR À MIDI MAIS DEVANT L'INTÉRÊT DU PUBLIC, ELLE S'EST TERMINÉE À 17H. VU LE SUCCÈS RENCONTRÉ, UNE AUTRE PROMENADE BOTANIQUE SERA PROGRAMMÉE DANS QUELQUES MOIS.



FÊTE DE LA SAINT MARCELLIN.

Cette année encore, comme tous les ans depuis le XVII^e siècle, Laure-Minervois a fêté son Saint protecteur, invoqué par les Lauranais pour arrêter l'épidémie de peste qui décimait la population d'alors, faisant cesser l'hécatombe. L'abbé Naudinat, curé de la paroisse Notre Dame, a fait perdurer cette tradition en célébrant la Messe à l'Église Saint Jean-Baptiste de Laure, dimanche 23 juin, précédée par la bénédiction des engins agricoles. Comme il l'a rappelé, Saint Marcellin était également invoqué pour la sauvegarde des récoltes, aussi les chevaux, fidèles compagnons des hommes dans tous les travaux, bénéficiaient d'une bénédiction particulière, tout comme leurs successeurs d'aujourd'hui.

Saint Jean-Baptiste, patron du village, est associé à part entière à cette journée. Avant l'office, les participants, précédés par l'abbé Francis Naudinat et le Père Alfred, du Burkina-Faso, ont suivi, en procession depuis l'Église, les châsses des deux Saints, portées par les vigneron et les céréaliers, jusqu'à la Place du Ravelin où les attendaient les engins agricoles. Après la bénédiction, la messe de Neuvaine de Corinne Devèze qui nous a quitté récemment a été célébrée par les deux prêtres, devant une assistance fervente; elle fut l'occasion de se souvenir, avec émotion, de Corinne qui a tant œuvré pour son prochain.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PARKINGS.

La Mairie nous demande de relayer sa demande d'appel au civisme, en matière de stationnement : on constate trop souvent que nombre d'automobilistes stationnent sur le trottoir, dans l'avenue des-Écoles, à la hauteur de la pharmacie, et dans la rue de la Mairie. Cette pratique qui est rendue aisée car il n'y a pas de bordures de trottoirs gêne considérablement le passage des piétons, des voitures d'enfants, quand ce n'est pas des personnes handicapées. Il ne faut pas oublier que le «Cheminement doux» a été spécialement aménagé pour permettre un déplacement sécurisé des personnes et, en particulier, des scolaires qui se déplacent entre l'école et les locaux de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) pour aller à la cantine, à la garderie, etc.. Stationner sur un trottoir est une infraction au code de la route et, même si l'arrêt est de courte durée, pour aller à la pharmacie, par exemple, ce sera aux risques et périls du conducteur qui pourra se faire verbaliser.

Ce stationnement est qualifié de très gênant, sanctionné par une amende forfaitaire de 135 € (575 € si le délai de paiement est dépassé). Soyons respectueux des autres et de la réglementation pour améliorer le « vivre ensemble ».



UN CLASSIQUE DE L'ÉTÉ :

LES MERCREDIS DE PLEINE LUNE ET LE REPAS DU PATRIMOINE.

Une promenade au clair de lune vous est proposée, cette année encore, par l'association du Patrimoine Lauranais dans les capitelles de Laure-Minervois, le 24 juillet et le 21 août;

«rendez-vous à 19h devant la Mairie, pour le départ; 45mn plus tard, arrivée dans une clairière; le repas sera tiré du sac, avec une animation musicale en attendant de reprendre la balade vers 22h; le 24 juillet, elle sera assurée par les Frères BARTHAS et le 21 août par H. BEN. Le retour par le lac est prévu vers 23H30.

Il est recommandé de se munir de lampe de poche, de bonnes chaussures; n'oubliez pas votre repas froid. L'animation est entièrement gratuite et les boissons seront offertes par l'association. Quant au repas du Patrimoine, ce sera le 4 août à midi, avec un buffet froid et une animation assurée par Christian ALMERGE. Pensez à vous inscrire chez les commerçants du village et apportez vos couverts.

Pour tout renseignement, téléphonez au 04 68 78 12 74.»

C'EST AU MOIS D'AOÛT, LA SOIRÉE DU FEU !

Les Sapeurs Pompiers de Laure organisent, le mercredi 14 août, leur traditionnelle soirée qui se déroulera au centre de secours avec, au programme :

- **À 19H30**, Danses sévillanes, avec le groupe " Les Sevillans"
- **À 20h30**, Repas (salade, paella, fromage et dessert); nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire, au préalable, chez les commerçants du village. Tarif 20 € par personne et 12 € pour enfant de moins de 12 ans. Pensez à prendre vos couverts.
- **À 22H30**, Feu d'artifice.
- **À 23H**, Bal animé par DJ Samuse 11.

Vous trouverez sur place une buvette et un bar à tapas. Pour tout renseignements, veuillez vous adresser à la caserne, du vendredi au dimanche, à partir de 18h.

Pour l'occasion, l'amicale des sapeurs pompiers a demandé au cellier Lauran Cabaret de sortir une cuvée spéciale qui vous sera proposée au prix de 25 € le carton de 6 bouteilles (rouge, blanc ou rosé). Profitez-en !

PETITES INCIVILITÉS ORDINAIRES...

La Municipalité nous demande de relayer à nouveau sa mise en garde vis à vis de certains de nos concitoyens qui s'affranchissent des règles relatives au traitement des déchets. Il n'est pas rare de voir, à côté des conteneurs de tri, des objets divers et variés qui devraient être amenés directement en déchetterie (ils peuvent être transportés facilement dans le coffre d'une voiture). Cela désorganise le travail des agents municipaux qui sont obligés de les évacuer sans délai pour permettre le ramassage des ordures ménagères et du contenu des poubelles jaunes par le Covaldem.

Déposer un objet à côté des poubelles de tri est assimilable à un abandon sur la voie publique. Cette incivilité est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

AGENDA

- **dimanche 21 juillet**, sardinade avec le Comité des fêtes.
- **mercredi 24 juillet**, Mercredi de pleine lune, avec l'association du Patrimoine.
- **dimanche 4 août à midi**, repas du Patrimoine.
- **mardi 6 août et mercredi 7 août**, concert à Saint-Jacques d'Albas; vous pourrez retrouver le trio jazz traditionnel de James Pearson trio. (www.stjacquesmusique.com)
- **mercredi 14 août**, bal des pompiers.
- **mercredi 21 août**, Mercredi de pleine lune, avec l'association du Patrimoine.

↘ Horaires d'été de la bibliothèque :

le mercredi de 10h à 11h30, et le samedi de 10h30 à midi.

La bibliothèque sera fermée du 12 août au 25 août.



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



Jusqu'à
100 € par
foyer

Carcassonne Agglo vous aide dans votre achat d'un récupérateur d'eau de pluie :

- Aide valable pour tout achat après le 1^{er} mai 2024
- Destinée aux particuliers (propriétaire ou locataire)
- 1 seule aide par foyer
- Pour les récupérateurs d'eau de pluie (de plus de 300 litres), raccordés aux cheneaux

Montant de l'Aide :

- De 300 litres à 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 50 €)
- + de 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 100 €)

Procédure :

Remboursement sous présentation d'un justificatif d'achat et d'un dépôt de demande d'aide
Dossier de demande et règlement d'intervention :



carcassonne-agglo.fr
(Services > Environnement)
 ou en scannant le QR CODE



LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉS DE CARCASSONNE AGGLO



Découvrez le **réseau urbain** de la RTCA ; circulez sur les 8 lignes du lundi au samedi.
Découvrez le **réseau non-urbain** de la RTCA et circulez sur les 12 lignes du lundi au samedi.



Découvrez le **service de transport à la demande** de la RTCA et circulez sur le réseau non-urbain en réservant la veille avant 17h00, par téléphone ou en ligne.



Avec **NaviPlus***, je voyage en illimité sur l'ensemble du réseau RTCA, tous les jours y compris pendant les vacances pour 60€ /an.
Avec **NaviSchool**, je voyage deux fois par jour du lundi au vendredi en période scolaire uniquement sur l'ensemble du réseau RTCA pour 10€/an.



Découvrez **Vélo Cité Agglo** et louez un vélo à assistance électrique pendant 1 mois, 3 mois, 6 mois ou à l'année sur le territoire.
Découvrez **CYCLOlibra** et louez un vélo à assistance électrique pendant quelques heures dans l'une des 10 stations de la ville de Carcassonne.



Handi'Bus, un service de la RTCA adapté aux personnes à mobilité réduite. Le service fonctionne sur inscription et réservation : il est assuré tout l'année, sauf les dimanches et jours fériés, de 8h30 à 17h00.



Avec l'application **Blablacar Daily**, Carcassonne Agglo offre le covoiturage aux passagers et rémunère le conducteur entre 2 et 4€ par usager transporté durant vos trajets du quotidien sur le territoire.

RTCA - Renseignements :
 04 68 47 82 22 ou téléchargez l'appli mobile



*La Prime Covoiturage est soutenue par le Gouvernement.
Pour en bénéficier, voir conditions sur blablacardaily.com

TRACÉ DU CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

